

**Discours du 23 décembre 2007, pour la remise de la
médaille de bronze de la Famille Française
à Madame MAPELLI.**

Monsieur le Sous Préfet,
Monsieur le Député,
Madame et Monsieur les Conseillers Généraux,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le représentant de l'UDAF,
Mesdames et Messieurs, chers amis,



Monsieur le Sous-préfet, c'est votre première visite dans notre village, alors permettez moi de vous présenter HEIPPES, qui est un des 21 villages des 18 communes composant la Codécom Meuse Voie-sacrée.

HEIPPES est situé sur la Voie-Sacrée à la limite sud de l'arrondissement de VERDUN entre VERDUN qui se trouve à 25 km et BAR-LE-DUC à 33 km.

A 3 km, d'ici, se trouve la gare Meuse TGV et visible depuis les quais, la croix de la Cote à Moulin, rappelle au voyageur les sanglants combats de l'aile droite de la bataille de la Marne qui se sont déroulés sur ce territoire entre le 6 et le 12 septembre 1914, opposant les unités françaises de la 3^{ème} Armée, commandée par le Général SARRAIL et les troupes allemandes du Kronprinz Impérial.

Après ces brefs rappels administratif, géographique et historique, venons-en à l'activité économique de la commune qui est essentiellement à vocation agricole et regroupée autour de 6 fermes familiales. Coté artisan, on compte une entreprise de maçonnerie et les emplois salariés sont pour la plupart sur Verdun ou Bar-le-Duc. L'autre partie de la population est composée : des personnes en retraite et de la quinzaine d'enfants.

D'aussi loin que remontent les chiffres du dénombrement de la population, soit le 28 Frimaire de l'an IV (1795), à cette époque, HEIPPES comptait 320 habitants et un record fut atteint en 1851 avec 371.

Depuis, comme bon nombre de communes rurales, ces chiffres n'ont cessés de décroître.

En ce début d'année, lors du recensement de l'INSEE, le nombre retenu était de 72 personnes pour 76 au recensement de 1999.

Cependant, je ne suis pas de ceux qui acceptent la fatalité. Aussi, pour endiguer cette érosion démographique et dans la perspective, espérée, d'une montée en charge de la gare Meuse-TGV, le conseil municipal a revu son document d'urbanisme.

Ainsi approuvée, la carte communale a défini une zone sur la route de Saint-André pour l'implantation d'activités artisanales et étendu les surfaces constructibles pour permettre de fixer de nouvelles populations.

Rien n'est encore acquis, néanmoins il semble que le déclin de population de notre village soit freiné. Pour preuve, il n'y a plus de maison à vendre à HEIPPES. Tout est mis en œuvre pour que ceux qui résident, s'y plaisent, cette année on se réjouit de la naissance d'Olivier arrivé au foyer de Marie et de François et pour 2008 la famille va s'agrandir chez Aurore et Julien. C'est aussi Jérémy, Aurélie et leur fils Killian qui vont s'installer dans la maison qu'ils viennent de rénover.



La famille, c'est la raison pour laquelle, nous sommes ici aujourd'hui et n'en déplaisent aux esprits chagrins qui voient d'un mauvais œil de telles récompenses, je reste persuadé que si les chemins, les routes, les bois ou les bâtiments sont importants pour une commune, vous conviendrez tous avec moi que la richesse d'un village, c'est avant tout ses habitants.

Comme l'avait fait mon prédécesseur en 1993 pour Madame Léa COURTIER qui fut la dernière maman du village à recevoir cette reconnaissance de la Nation.

Comme je l'ai fait pour les élus en juillet 2003, il est important, qu'en cette veille de Noël, de mettre à l'honneur une habitante de HEIPPES, maman de cinq enfants.

Alors, sans plus tarder, je vais demander à Madame MAPELLI de s'approcher en vous rappelant qu'elle est née à VERDUN, dernière enfant d'une fratrie 8 avec 3 frères et 4 sœurs, issus d'une famille de Béthelainville.

En 1988, elle s'est mariée à Béthelainville avec Aimé MAPELLI et de cette union est née Elodie avec qui ils sont venus s'installer à Heippes en décembre 1991 au 15 rue de l'église. L'air de Heippes leur a plutôt bien réussi, car depuis sont arrivés Jonathan, Amélie, Camille et la petite Léa l'an dernier.

En août 2006, la famille a traversé la place du village pour une maison plus grande, située au 4 rue basse.

Voilà, je crois avoir dit l'essentiel avec ces quelques mots et Monsieur le Sous-préfet, va certainement compléter mes propos avant de remettre la médaille de bronze de la Famille Française à Madame MAPELLI.

Monsieur le Sous-préfet, je vous cède la parole.



Remise de la médaille par Monsieur le Sous-préfet,

Remise du diplôme par Monsieur le Député,

Remise de la barrette par Monsieur le Conseiller Général,

Remise du bouquet de fleurs par Monsieur le Maire,

Vu l'heure, la commune de Heippes vous invite à prendre le verre de l'amitié.



Merci à toutes et à tous.